

Déclaration liminaire du SNALC 66
CSASD du vendredi 26 janvier 2024

**Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,**

Les annonces nationales contrastent fortement au gré des saisons. Le fait de considérer les enseignants comme des professionnels en leur confiant la décision de maintien ne peut qu'être bénéfique pour le système et renforcer l'autorité.

L'obligation d'obtenir le Diplôme national du Brevet pour accéder à la classe de Seconde représente une excellente façon de souligner la valeur d'un diplôme et l'engagement nécessaire pour l'obtenir. Cependant la création de secondes propédeutique ne se fera qu'à raison d'une voire deux par département pour le moment. Quid des élèves qui ne pourront y avoir accès du fait de leur éloignement géographique ? Ne va t'on pas créer des inégalités territoriales ?

Les groupes à effectifs réduits sont une avancée intéressante, même si nous sommes loin du projet de collège modulaire imaginé par le SNALC qui se veut être un syndicat force de proposition et pas simplement force de critique. Il est grand temps de permettre aux élèves qui se sentent perdus au sein du groupe classe, de trouver un espace dans lequel ils pourront pallier leurs difficultés.

Alors que le précédent Ministre a communiqué sur un « choc des savoirs » et a reçu le SNALC lors d'un échange fructueux malgré quelques points de divergence, nous constatons que notre institution tue dans l'œuf des mesures qui auraient pu apporter quelque chose à nos élèves. Que constate-t-on ? La dotation ne suit absolument pas et dans certain établissement, nous ne voyons pas comment à moyen constants ou inférieurs à ceux de l'année précédente, nous arriverons à mettre en place les groupes de français et de mathématiques sans toucher aux options, comme cela nous a été promis, afin de préserver un service public de qualité qui n'ait pas à rougir face à l'enseignement privé. Syndicat apolitique, nous ne nous lancerons pas dans les polémiques politiciennes, sur les choix personnels de notre ministre quant à la scolarisation de ses enfants, nous laisserons à Médiapart le soin d'agrandir sa batterie de cuisine de diverses casseroles.

Enfin, nous appelons de nos vœux la revalorisation salariale, sans contrepartie des personnels et l'abandon du pacte qui n'est ni plus ni moins qu'un miroir aux alouettes dans lequel nombre de nos collègues sont tombés et qui à terme mènera au blocage de nos revalorisations, à un travailler plus pour le même salaire, un n'importe quoi pédagogique et à terme, à la destruction de notre statut et de notre école. Nous demandons la création d'un statut de fonctionnaire catégorie B pour les AESH. Enfin une amélioration des conditions de travail qui ne saurait passer que par une baisse des effectifs, un recrutement de professeurs qualifiés, pour que le « choc des savoirs » ne soit pas juste une belle tournure de plus qui finira aux oubliettes.

Les représentants du **SNALC** au CSA-SD des P.O.